

Agri-stabilité
Agri-investissement

État A 2020
Société, coopérative et particulier de catégorie spéciale

Renseignements du participant

Identification du participant

Prénom/ Nom de l'entité _____

Nom de famille _____

Adresse _____

Ville/Village	Prov/Terr	Code postal
_____	_____	_____

Numéro de téléphone _____ Numéro de télécopieur _____

Adresse courriel _____

Numéro d'identification du participant (NIP) **Remarque :** Vous devez inscrire votre NIP ou NE sauf si aucun ne vous a été attribué.

Numéro d'assurance sociale (NAS) _____ Numéro de la bande _____

Numéro d'entreprise (NE) _____

Numéro de fiducie _____ Numéro de fiducie entreprise _____

Langue de préférence Français Anglais

Renseignements sur la personne-ressource

Si vous voulez qu'une autre personne puisse fournir des renseignements en votre nom, remplissez cette section. Cela s'applique seulement aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement.

Cochez cette case si vous avez une personne-ressource :

Prénom _____

Nom de famille _____

Nom de l'entreprise _____

Adresse _____

Ville/Village	Prov/Terr	Code postal
_____	_____	_____

Numéro de téléphone _____ Numéro de télécopieur _____

Voulez-vous qu'une copie de votre avis de calcul des paiements du programme Agri-stabilité soit envoyée à votre personne-ressource? Oui Non

Remarque : Si vous avez une personne-ressource, vous devez remplir cette section à chaque fois que vous soumettez ce formulaire. Les administrations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement mettront à jour les renseignements concernant votre personne-ressource.

En fournissant le nom de votre personne-ressource, vous autorisez ces administrations à recevoir des renseignements de cette personne et à lui en divulguer, ainsi qu'à faire des modifications à vos demandes selon les directives de la personne-ressource.

Renseignements agricoles

Province/Territoire où se situe la ferme _____

Nombre d'années d'exploitation _____

L'année 2020 était-elle votre dernière année d'exploitation? Oui Non

Avez-vous effectué un cycle complet de production pour au moins un de vos produits? Oui Non

Si vous avez répondu « Non » à la question précédente, était-ce à cause d'une catastrophe naturelle? Oui Non

Titulaire d'une charge publique fédérale ou employé d'AAC

Est-ce que vous, ou toute personne qui vous a aidé à remplir ce formulaire, êtes ou étiez titulaire d'une charge publique fédérale ou un employé d'Agriculture et Agroalimentaire Canada? Oui Non

Type de ferme

(cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

<input type="checkbox"/> société	Année	Mois	Jour
<input type="checkbox"/> coopérative	_____	_____	_____
<input type="checkbox"/> organisme communautaire	Date de constitution en société		
<input type="checkbox"/> associé d'une société de personnes	<input type="checkbox"/> Indien inscrit pratiquant l'agriculture dans une réserve		
<input type="checkbox"/> société à responsabilité limitée	<input type="checkbox"/> exploitation agricole appartenant à une bande		
	<input type="checkbox"/> fiducie		
	Année	Mois	Jour
	_____	_____	_____

En cas de décès du participant, veuillez indiquer la date du décès.

Autres renseignements agricoles

Endroit où se situe la ferme principale, indiquez le nom et le numéro de votre district, de votre comté ou de votre municipalité :

Yukon et Colombie-Britannique - district _____

Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse - comté _____

Manitoba - municipalité _____

Nom de district/comté/municipalité _____

Numéro de district/comté/municipalité _____

Exploitations agricoles regroupées

Selon les critères de regroupement du programme Agri-stabilité énoncés dans le guide RC4408, cette exploitation agricole devrait-elle être regroupée avec une autre pour l'année de programme 2020? Oui Non

Remarque : Si vos exploitations agricoles étaient regroupées lors de votre dernière année de participation au programme, elles le seront automatiquement pour 2020, sauf si vous avez répondu "Non" à la question précédente.

Si vos exploitations devraient être regroupées au cours de l'année de programme 2020, ou si elles l'étaient mais ne devraient plus l'être, indiquez le ou les NIP qui devraient être ajoutés ou retirés de l'ensemble de vos exploitations agricoles.

_____	Ajouter <input type="checkbox"/>	Enlever <input type="checkbox"/>	_____	Ajouter <input type="checkbox"/>	Enlever <input type="checkbox"/>	_____	Ajouter <input type="checkbox"/>	Enlever <input type="checkbox"/>
-------	----------------------------------	----------------------------------	-------	----------------------------------	----------------------------------	-------	----------------------------------	----------------------------------

Agri-stabilité
 Agri-investissement

État A 2020
Société, coopérative et particulier de catégorie spéciale

 Exploitation de
Identification - Remplir l'État B pour chaque exploitation agricole supplémentaire.
 Entreprise à propriétaire unique Société de personnes

Remarque : Si vous êtes un associé dans une société de personnes, remplissez la section. « Renseignements sur la société de personnes » à la page page 4.

 Méthode de comptabilité

 Inscrivez le code **1** si vous déclarez vos données des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et à l'ARC selon la comptabilité d'exercice.

Exercice

 Du : / /
 Année Mois Jour Au :
 Année Mois Jour

 Inscrivez le code **2** si vous déclarez vos données des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et à l'ARC selon la comptabilité de **caisse**.

Cochez les cases qui s'appliquent à votre exploitation agricole :

 membre d'une association d'engraisateurs métayage (propriétaire) métayage (locataire)

Revenus

Inscrivez le code applicable pour chaque renseignement inscrit sur le formulaire. Vous trouverez les codes dans la Liste des produits et dans les listes des paiements de programme du Guide des programmes d'Agri-stabilité et Agri-investissement.

Arrondissez tous les montants au dollar près.

Ventes de produits et paiements de programmes			Autres revenus agricoles		
	Code	Montant	Ligne	Montant	
			Autres paiements provenant de programmes	9540	
			Gestion des risques de l'entreprise (GRE) et programme d'aide en cas de catastrophe	9544	
			Reventes, remises, TPS/TVH pour dépenses admissibles	9574	
			Reventes, remises, TPS/TVH pour dépenses non admissibles et récupération de la déduction pour amortissement (DPA)	9575	
			Travail agricole à contrat	9601	
			Ristournes	9605	
			Intérêts	9607	
			Gravier	9610	
			Camionnage (lié à l'agriculture seulement)	9611	
			Reventes de produits achetés	9612	
			Contrat-location (gaz, puits de pétrole, baux de surface, etc.)	9613	
			Location de machinerie	9614	
			Autres (précisez) :	9600	
Total A : Total des ventes de produits et des paiements de programmes	9950	\$	Total B : Total des autres revenus agricoles		\$
Sommaire des revenus					
			Total A		
			Total B	+	
			Revenu agricole brut : Total A plus Total B (inscrivez à la ligne 9959 à la page 4)		\$

Agri-stabilité
Agri-investissementÉtat A 2020
Société, coopérative et particulier de catégorie spécialeExploitation de NIP : **Dépenses**

Inscrivez le code applicable pour chaque renseignement inscrit sur le formulaire. Vous trouverez les codes dans la Liste des produits et dans les listes des paiements de programmes du Guide des programmes d'Agri-stabilité et Agri-investissement.

Arrondissez tous les montants au dollar près.

Achats de produits et remboursements de prestations de programmes	Code	Montant	Dépenses non admissibles	Ligne	Montant
Rajustements du point de vente	575		Machinerie (réparations, permis, assurances)	9760	
			Contrat-location de machinerie	9765	
			Frais de publicité et de promotion	9792	
			Réparations de bâtiments et de clôtures	9795	
			Défrichage et drainage de terrains	9796	
			Travail agricole à contrat	9798	
			Autres primes d'assurances	9804	
			Intérêts (hypothèque, immobilier et autres)	9805	
			Cotisations de membres et abonnements	9807	
Total C : Total des achats de produits et des remboursements de prestations de programmes	9960	\$	Frais de bureau	9808	
			Frais comptables et juridiques	9809	
Dépenses admissibles	Ligne	Montant	Impôts fonciers	9810	
Contenants et ficelles	9661		Loyers (terrains, bâtiments, pâturages)	9811	
Engrais et suppléments pour le sol	9662		Salaires versés à des personnes avec lien de dépendance	9816	
Pesticides et produits chimiques	9663		Dépenses relatives aux véhicules à moteur	9819	
Primes d'assurance (récolte ou production)	9665		Petits outils	9820	
Honoraires de vétérinaire, médicaments et coûts de reproduction	9713		Analyse des sols	9821	
Minéraux et sels	9714		Licences et permis	9823	
Machinerie (essence, carburant diesel, huile)	9764		Téléphone	9824	
Électricité	9799		Location de contingents (tabac, lait)	9825	
Transport et envoi	9801		Gravier	9826	
Huile de chauffage	9802		Achats de produits revendus	9827	
Salaires versés à des personnes sans lien de dépendance	9815		Intérêts et frais de location d'un véhicule à moteur	9829	
Entreposage et séchage	9822		Déduction pour amortissement	9936	
Commissions et redevances	9836		Rajustement obligatoire de l'inventaire -- année précédente	9937	
Primes d'assurance privée pour produits admissibles	9953		Rajustement facultatif de l'inventaire -- année précédente	9938	
			Autres (précisez) :	9896	
Total D : Total des dépenses admissibles		\$	Total E : Total des dépenses non admissibles		\$
			Sommaire des dépenses		
				Total C	
				Total D	+
				Total E	+
			Total des dépenses : Somme du Total C, du Total D et du Total E (inscrivez ce montant à la ligne 9968 à la page 4)		
					\$

Agri-stabilité
Agri-investissement

État A 2020
Société, coopérative et particulier de catégorie spéciale

Exploitation de

État des activités agricoles (si applicable)

Autres		Montant
Revenu agricole brut (inscrivez le total du « Sommaire des revenus » de la page 2)	9959	
Total des dépenses (inscrivez le total du « Sommaire des dépenses » de la page 3)	9968	-
Revenu net (perte nette) avant rajustements (ligne 9959 moins ligne 9968)	9969	=
Rajustement facultatif de l'inventaire – année courante (s'il y a lieu)	9941	
Rajustement obligatoire de l'inventaire – année courante (s'il y a lieu)	9942	+
Total =		+
Revenu net (perte nette) après rajustements	9944	=
Revenu agricole net (perte nette)	9946	

Renseignements sur l'actionnaire ou le membre

Nom de l'actionnaire ou du membre	Numéro d'identification du participant (NIP) au programme Agri-stabilité et Agri-investissement							

Renseignements sur la sociétés de personnes

Nom de la société de personnes				
Remarque : Inscrivez le NIP de chacun de vos associés. Inscrivez le prénom et le nom des associés qui sont des particuliers et le nom de la société pour ceux qui sont des société de personnes. Le total des quotes-parts doit être égal à 100 %.				Votre quote-part de la société de personnes <input type="text"/>
NIP d'Agri-stabilité et Agri-investissement	Prénom du particulier	Nom du particulier	Nom de la société	Quote-part %
				%
				%
				%
				%
				%
				%
				%

Agri-stabilité
Agri-investissement

État A 2020
Société, coopérative et particulier de catégorie spéciale

Renseignements confidentiels et consentement du participant

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence du revenu du Canada (ARC) sont déterminés à protéger vos renseignements personnels. Les renseignements dans ce formulaire et, si vous avez d'autres exploitations agricoles, dans le formulaire T1164, État B, sont recueillis en vertu de la Loi sur la protection du revenu agricole et ils seront utilisés exclusivement pour :

- administrer votre participation aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement;
- établir votre admissibilité aux prestations;
- vérifier les renseignements fournis;
- remettre des reçus aux fins de l'impôt;
- administrer les prestations provenant d'autres programmes d'aide pour les revenus agricoles et programmes d'aide spéciale;
- procéder à la vérification, à l'analyse et à l'évaluation des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ainsi que d'autres programmes d'aide pour les revenus agricoles et programmes d'aide spéciale (celles-ci sont menées par les administrations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, AAC, les gouvernements provinciaux et territoriaux ou des tiers embauchés à cette fin).

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est recueilli selon l'article 19 de la Loi sur la protection du revenu agricole pour les besoins de la déclaration des bénéfices imposables à l'ARC.

En remplissant ce formulaire, vous autorisez les administrations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrateurs d'autres programmes d'aide pour les revenus agricoles et programmes d'aide spéciale, ainsi que les tiers qui possèdent des renseignements pertinents sur votre participation aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et l'administration de ces programmes à communiquer ces renseignements à AAC..

Tous les demandeurs, à l'exception des Indiens inscrits et des exploitations agricoles appartenant à une bande : en remplissant et en soumettant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence du revenu du Canada (ARC) à divulguer les renseignements de l'état A à AAC et vous autorisez AAC, le cas échéant, à communiquer les renseignements du formulaire et tout autre renseignement fourni au moment du traitement de la demande à l'ARC, à l'Administration, aux gouvernements provinciaux ou territoriaux et aux administrateurs d'autres programmes agricoles provinciaux ou fédéraux.

Indiens inscrits et exploitations agricoles appartenant à une bande : AAC consent à ce que les renseignements fournis par les Indiens inscrits et les exploitations agricoles appartenant à une bande dans le cadre des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ne soient pas divulgués à l'ARC par l'Administration, sauf si la divulgation desdits renseignements est prescrite par la loi. En remplissant et en soumettant le présent formulaire, vous autorisez l'Administration à communiquer les renseignements de votre État A à AAC et vous autorisez AAC à divulguer ces renseignements et tout autre renseignement que vous pourriez fournir au cours du traitement de votre demande aux gouvernements provinciaux ou territoriaux et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Si vous ne consentez pas à ce que les renseignements dans ce formulaire soient communiqués, vous pourriez ne pas être admissible à participer aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ou à recevoir des prestations, ou des redressements à ces prestations, dans le cadre de ces programmes.

Vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels que détiennent les ministères fédéraux et d'en demander la correction. Pour en savoir plus sur vos droits en ce qui concerne la Loi sur la protection des renseignements personnels, communiquez avec la Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'ARC à ATIP-AIPRP@cra-arc.gc.ca ou avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de AAC à aa.fc.atip-aiprp.aac@canada.ca, en mentionnant les fichiers ARC PPU 005, ARC PPU 025 ou AAC PPU 183.

De plus, en soumettant ce formulaire de demande de versement dans le cadre des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, vous :

- 1) attestez que les renseignements fournis sont complets et exacts;
- 2) déclarez que la structure de cette exploitation agricole n'a pas été changée ou créée dans le but de manipuler les prestations des programmes ou d'éviter les limites maximales prescrites sur les paiements de programme;
- 3) comprenez et acceptez que tout paiement provisoire ou anticipé du programme Agri-stabilité sera déduit dans le calcul du paiement final provenant de ce programme;
- 4) acceptez de rembourser les montants payés en trop par les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, lesquels ont été calculés selon les règles du programme, et comprenez que tout montant que vous devez à l'État pourra être déduit des montants que l'État doit vous envoyer;
- 5) comprenez que des intérêts seront imposés sur les paiements en trop;
- 6) comprenez et acceptez que les renseignements que vous fournissez pourront être jumelés à ceux d'autres participants dans le but de déterminer les prestations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, et acceptez que les renseignements à votre sujet ou au sujet de vos données financières pourront être divulgués à d'autres participants dont les renseignements ont été jumelés aux vôtres;
- 7) comprenez et attestez que, lorsque vous avez fourni des renseignements au sujet d'autres particuliers ou entités, ceux-ci vous ont autorisé à fournir ces renseignements;
- 8) comprenez et acceptez que d'autres particuliers ou entités au sujet desquels vous avez fourni des renseignements pourront avoir accès à ces renseignements, sur demande, auprès des administrations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement;
- 9) comprenez et acceptez que les administrations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement pourront divulguer des renseignements concernant votre demande à la personne que vous avez inscrite comme personne-ressource sur ce formulaire et modifier votre demande selon les directives de cette personne;
- 10) acceptez que des tiers, l'ARC ou d'autres programmes gouvernementaux divulguent, sur demande, les renseignements à votre sujet ou au sujet de vos données financières aux administrations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement si celles-ci considèrent qu'ils sont nécessaires à la vérification des prestations de ces programmes ou des renseignements fournis dans ce formulaire;
- 11) comprenez qu'effectuer une fausse déclaration lorsque vous présentez une demande pour participer à des programmes de prestations est une infraction criminelle et que toutes les déclarations effectuées peuvent faire l'objet d'une vérification.